

Un nouveau zonage pour
appréhender la ruralité

INSEE Bretagne





01

Le rural, une définition européenne par la grille de densité



02

Le rural en Bretagne

01

LE RURAL, UNE DÉFINITION EUROPÉENNE PAR LA GRILLE DE DENSITÉ

Depuis plusieurs décennies, l'approche de l'espace rural reposait sur une définition « en creux » : les territoires ruraux n'étaient pas définis par leurs caractéristiques mais comme non urbains.

Dans le cadre de l'Agenda rural a été exprimé « **le souhait que l'Insee propose une approche nouvelle des espaces ruraux, qui ne soit pas en négatif de la définition de l'urbain**, qui combine les critères de densité et ceux de nature fonctionnelle, et qui permette de traiter du continuum entre les espaces les plus urbanisés et les espaces les plus isolés et peu peuplés ».

Conformément aux engagements figurant dans l'Agenda rural, l'Insee a mis en place un groupe de travail chargé de définir une grille de lecture renouvelée pour traduire les spécificités des territoires ruraux. L'objectif de ce groupe est avant tout de nature technique : il vise à trouver une **définition consensuelle de l'espace rural dans son ensemble**, et à **définir des catégories d'espaces ruraux dans la perspective d'études et de production de statistiques**.

- **Un groupe de travail réunissant des utilisateurs variés :**
 - géographes, universitaires, agences d'urbanisme, associations d'élus, administrations publiques.
- **Les universitaires/chercheurs :**
 - Pour préparer le travail du GT, une quinzaine d'universitaires ont été interrogés sur leur manière de définir le rural



Au préalable, deux points de méthode importants :

La maille de définition est la **commune**.

Différencier les critères :

Les critères qui permettent de définir le rural ou des catégories d'espaces ruraux : ils doivent être quantifiables et disponibles au niveau communal.

Les caractéristiques utiles pour décrire les territoires (variables d'intérêt) : ne pas utiliser les variables d'intérêt pour définir les catégories.

Le critère de la **densité** a été considéré comme le plus adapté.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté.

- Elle repère ainsi des zones agglomérées via l'agrégation de carreaux de densité équivalente, définissant ainsi des “tâches” ou “clusters”.
- Les données de population sont issues des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli 2018).

Population et densité des ensembles de carreaux utilisés dans la grille de densité

		Seuil de population des agrégats de carreaux			
		50 000 habitants ou plus	de 5 000 à 49 999 habitants		sans critère de population
densité des carreaux (hab. / km ²)	≥ 1500	cluster urbain dense de niveau 1	cluster urbain dense de niveau 2		
	≥ 300		cluster urbain semi-dense périurbain	cluster urbain semi-dense non périurbain	cluster rural
	≥ 50				
	< 50				carreaux ruraux de faible densité carreaux ruraux de très faible densité

Sources : Insee, Fideli 2018.

- Chaque commune est ensuite affectée dans une catégorie en fonction de la part de la population communale comprise dans les différents types de clusters.

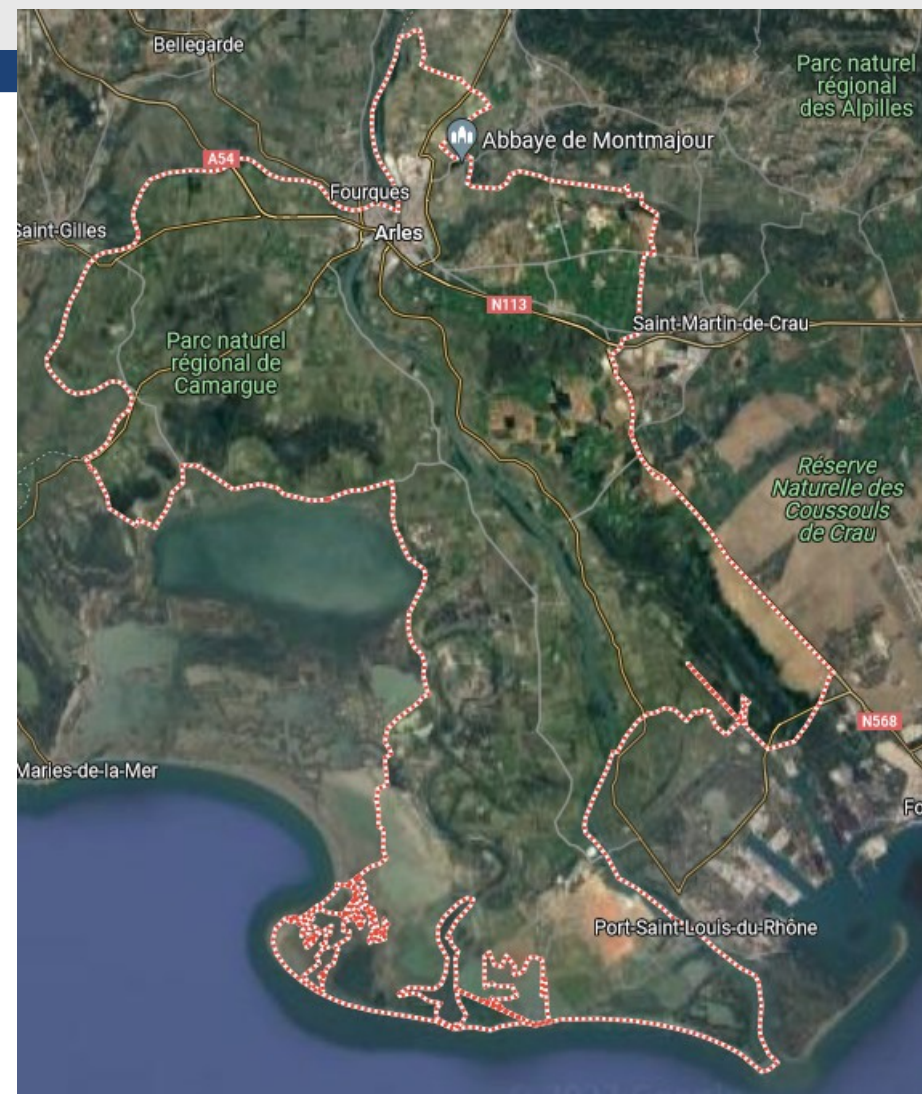
Des territoires les plus urbanisés et fortement peuplés ...



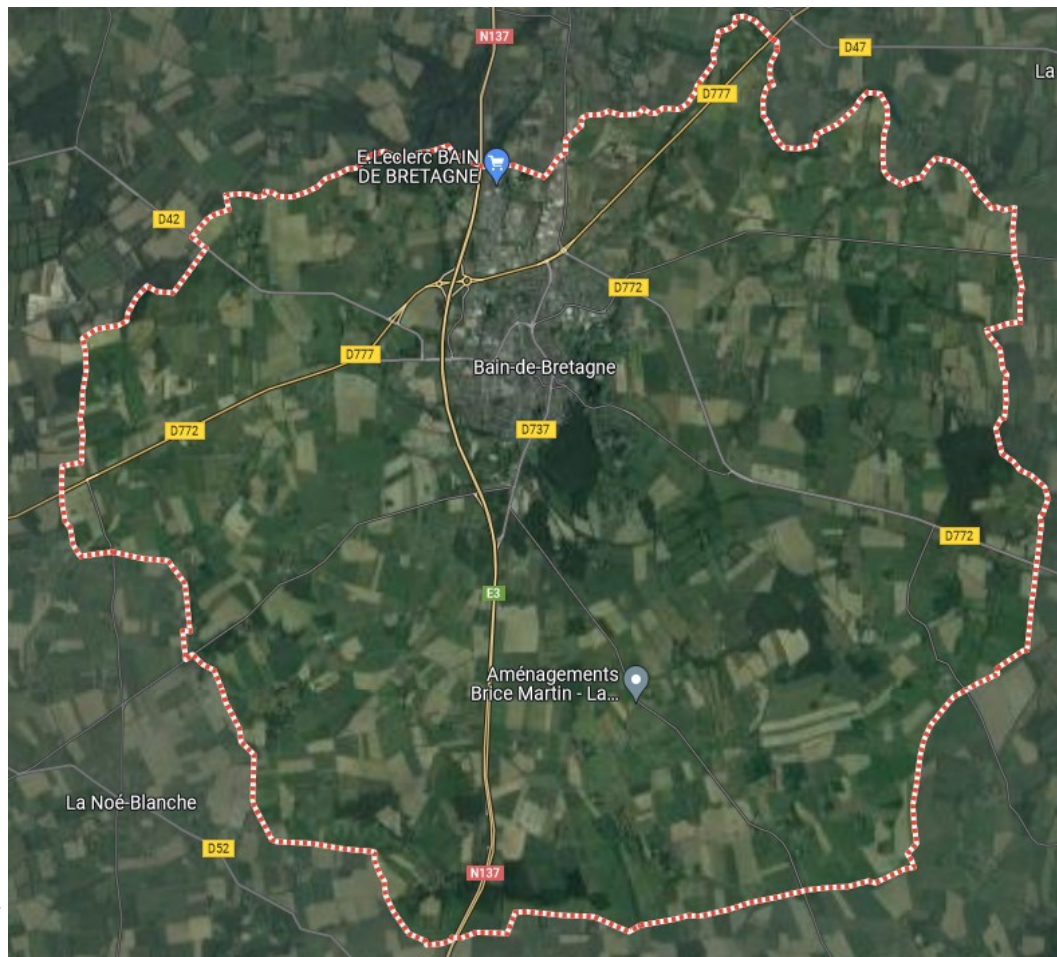
50 454 habitants en 2019, soit 66,5 hab./km²

La majeure partie de la surface de la commune est recouverte de zones peu urbanisées, notamment via la présence du parc naturel de Camargue.

L'agglomération des carreaux de densité les plus denses (au nord) et la part de la population qui y vit, permet pourtant de classer la commune comme urbaine (centre urbain intermédiaire).

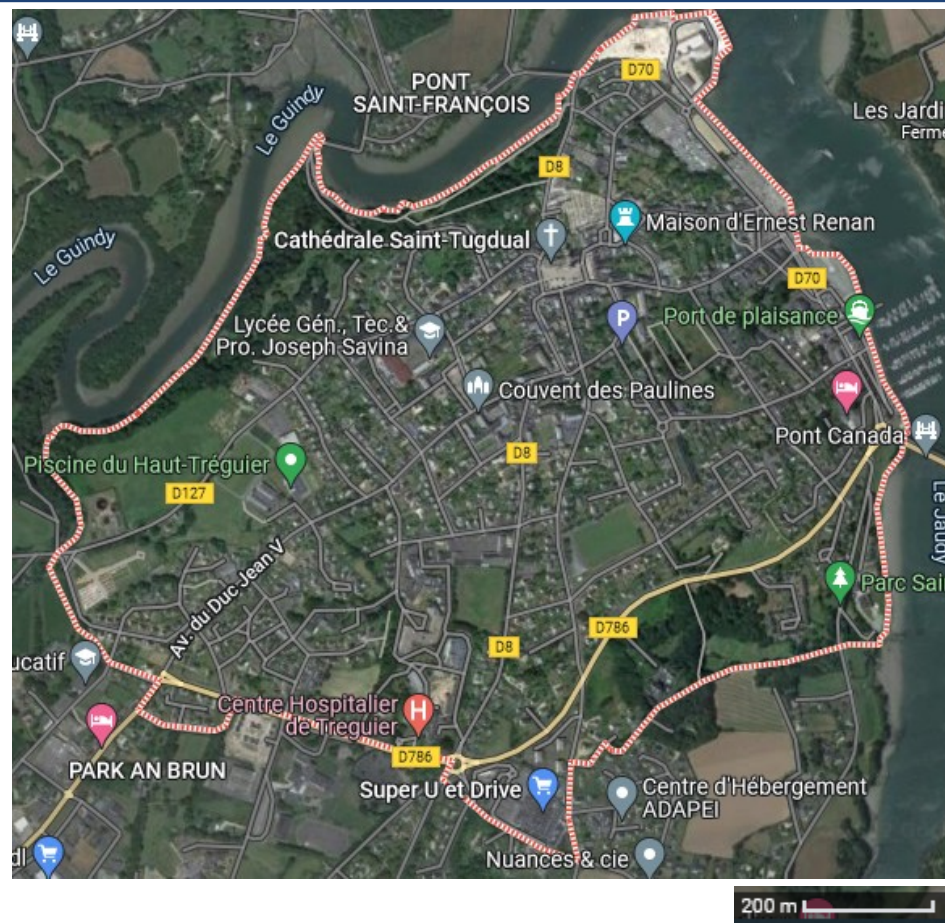


7 314 habitants en 2019, soit 112,9 hab./km².
C'est également une commune urbaine (petite ville).



2 416 habitants en 2019, soit 1589,5 hab./km².

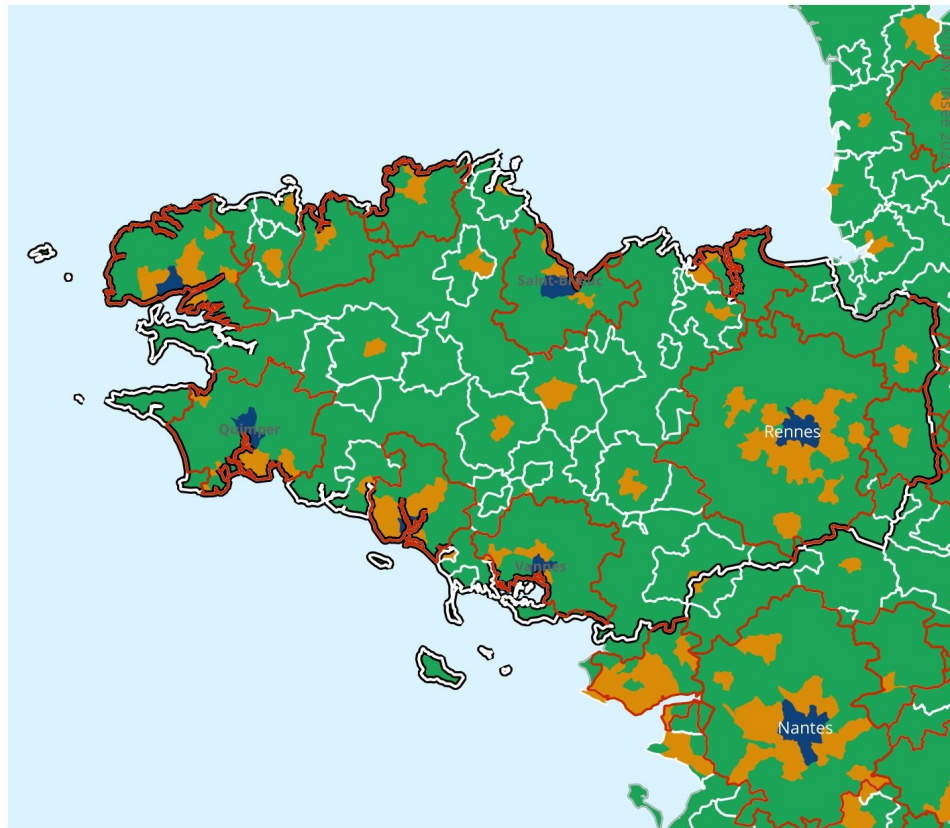
La densité de population de la commune est élevée, la commune est classée comme rurale (bourg rural).



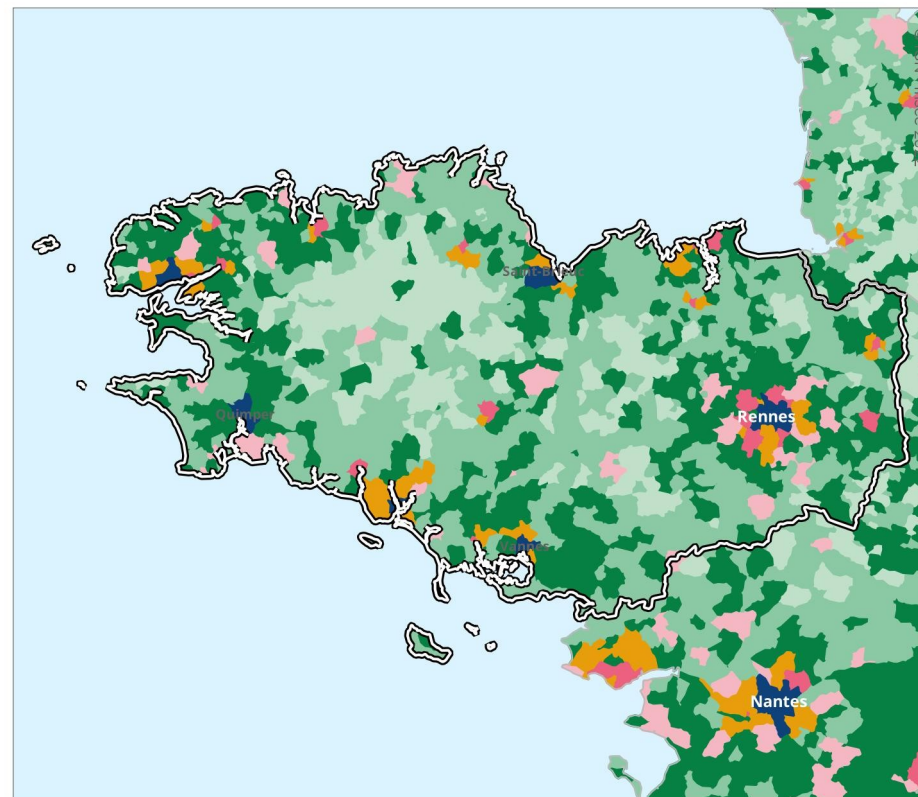
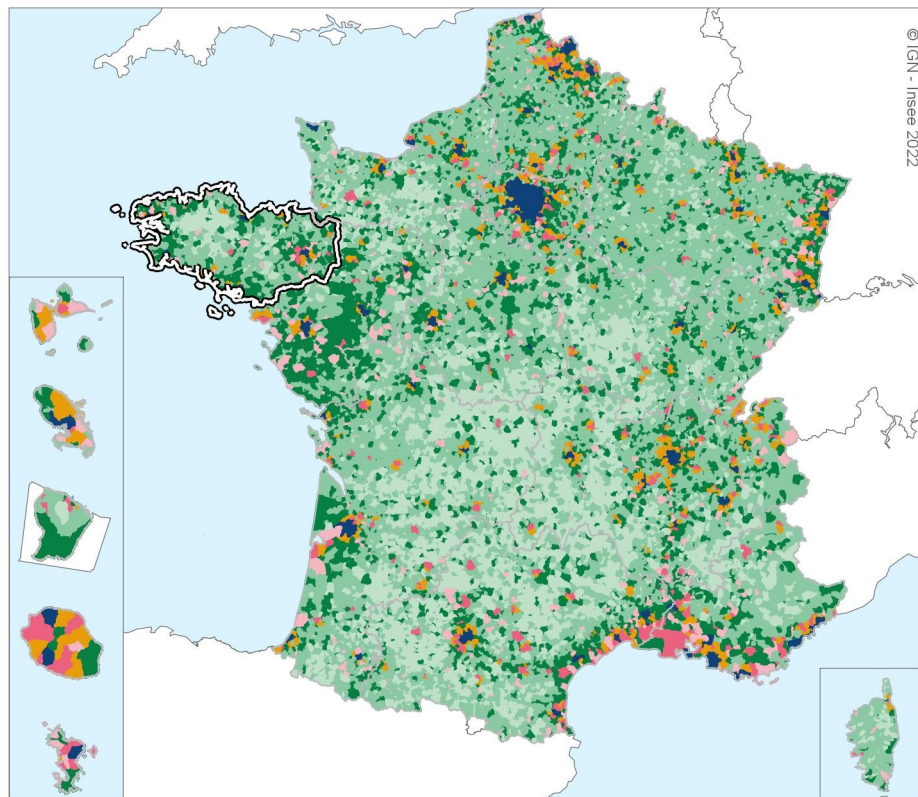
Grille de densité communale à 3 niveaux et aires d'attraction des villes

- Communes densément peuplées
 - Communes de densité intermédiaire
 - Communes rurales
- Aires d'attraction des villes
- 50 000 habitants ou plus
 - moins de 50 000 habitants
- == Bretagne

Source: Insee



Grille de densité communale à 7 niveaux



Grands centres urbains Centres urbains intermédiaires Ceintures urbaines Petites villes Bourgs ruraux Rural à habitat dispersé Rural à habitat très dispersé

== Bretagne

Source: Insee

Densément peuplées

De densité intermédiaire

Rurales

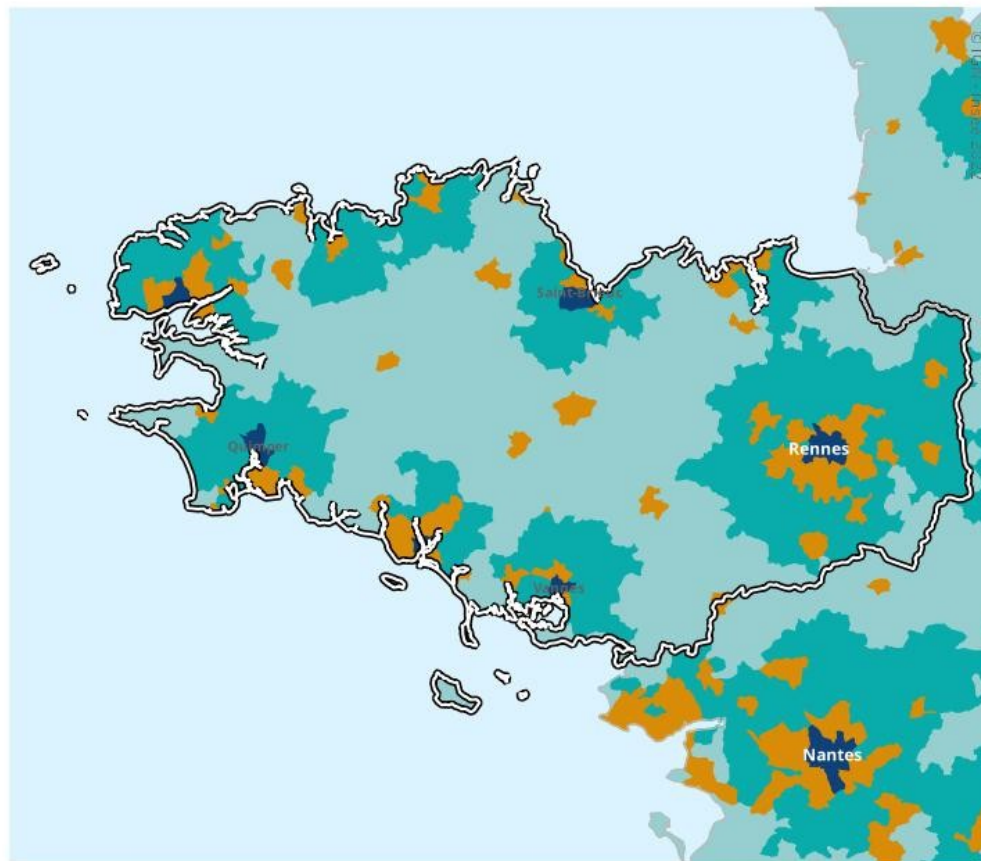
Pour la plupart des analyses socio-démographiques, la grille de densité ne suffit pas, à elle seule, pour rendre compte des spécificités territoriales : un zonage fonctionnel reste le plus pertinent.

- Par exemple, pour étudier l'évolution de la population ou le taux de pauvreté dans le rural, il est préférable de mobiliser le zonage en AAV plutôt que la grille de densité à 7 niveaux. En effet, les communes rurales situées autour des principaux pôles d'emploi se distinguent par une croissance de la population bien plus dynamique que dans les communes rurales éloignées des pôles d'emploi, qu'elles soient des bourgs ruraux ou des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé.
- La distinction entre rural périurbain et rural non périurbain est toujours d'actualité et n'est pas modifiée par la grille de densité à 7 niveaux.
- **Commune rurale périurbaine** = commune rurale appartenant à une aire d'attraction des villes (AAV) de 50 000 habitants ou plus.
- **Commune rurale non périurbaine** = commune rurale hors d'une AAV ou dans une AAV de moins de 50 000 habitants.

- Communes densément peuplées
- Commune de densité intermédiaire
- Communes rurales périurbaines
- Communes rurales non périurbaines

== Bretagne

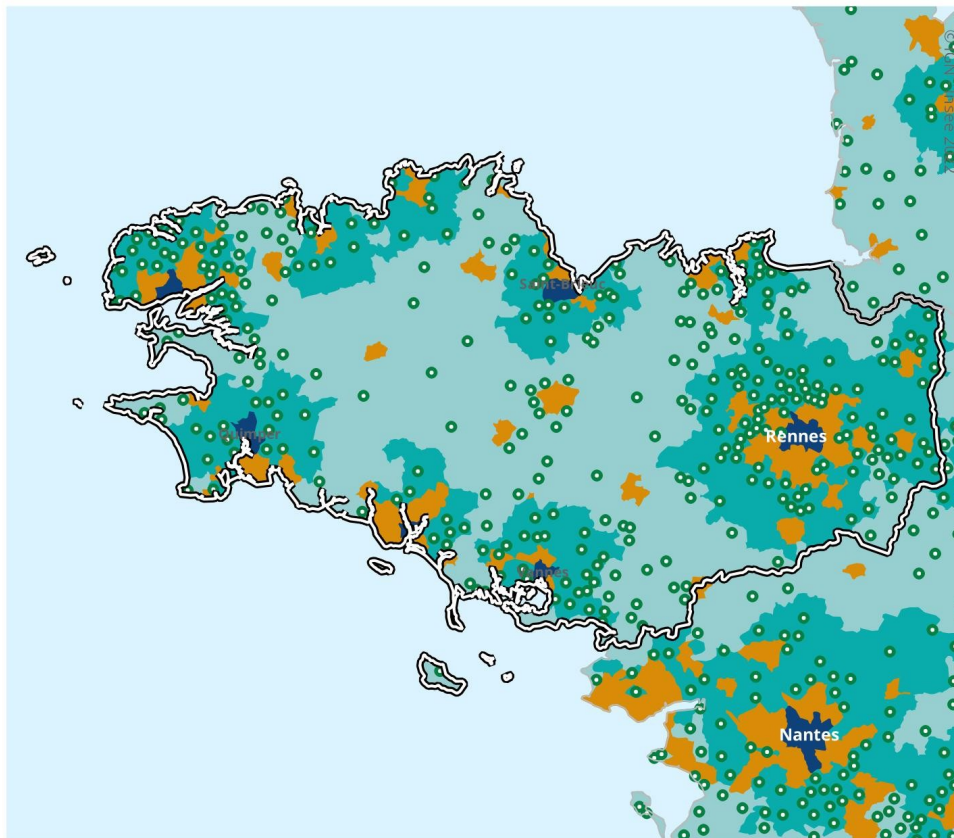
Source: Insee



-  Communes densément peuplées
-  Communes de densité intermédiaire
-  Communes rurales périurbaines
-  Communes rurales non périurbaines
-  Bourgs ruraux

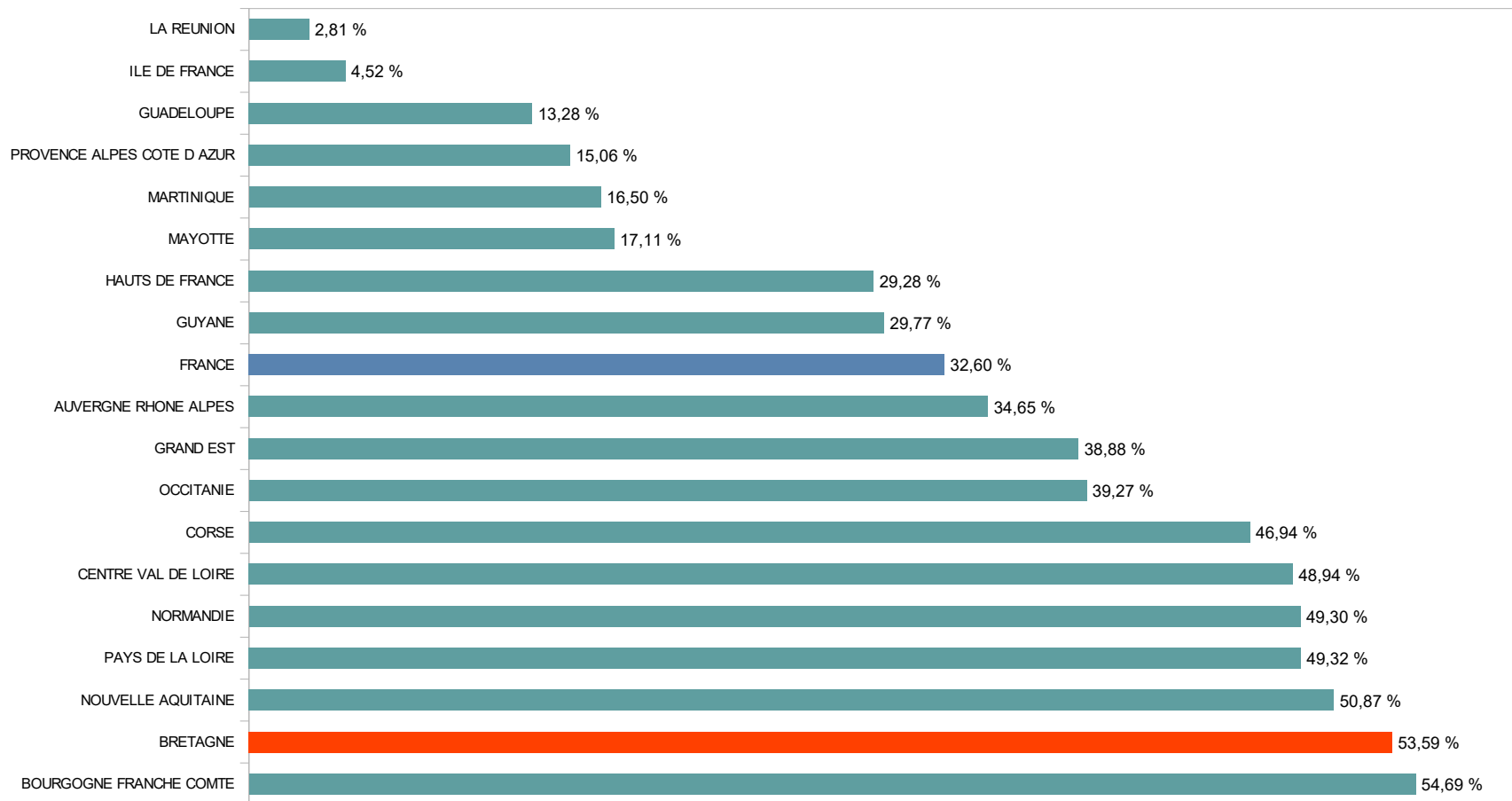
 Bretagne

Source: Insee



02

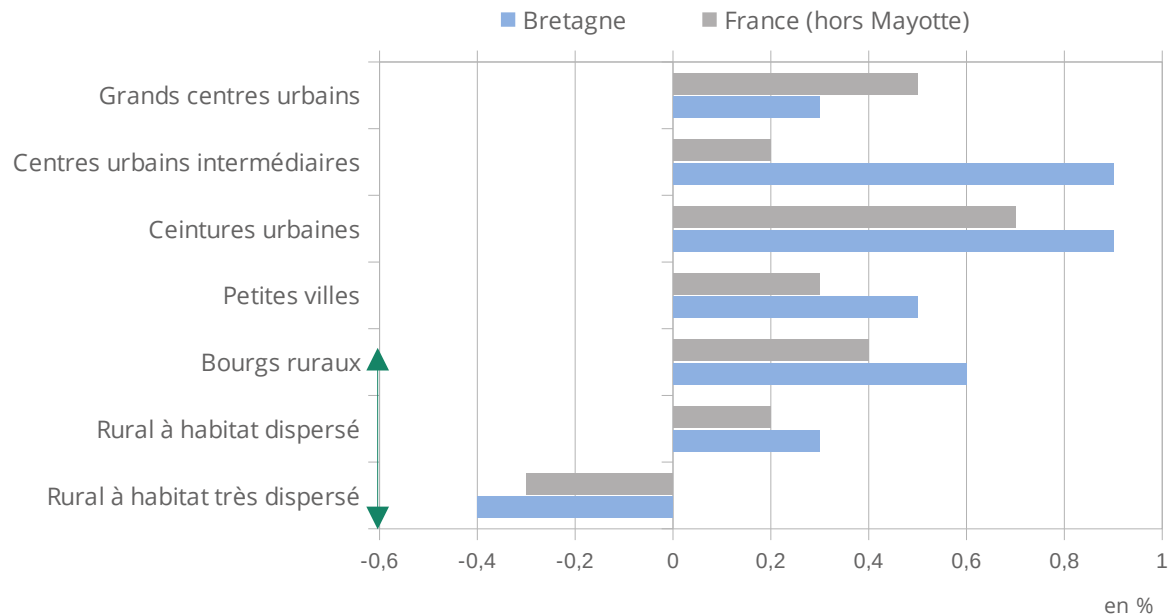
LE RURAL EN BRETAGNE



GRANDS CENTRES URBAINS	14
CENTRES URBAINS INTERMÉDIAIRES	21
CEINTURES URBAINES	49
PETITES VILLES	47
BOURGS RURAUX	333
RURAL À HABITAT DISPERSÉ	577
RURAL À HABITAT TRÈS DISPERSÉ	166

L'espace rural
regroupe **89%** des
communes bretonnes

Taux de croissance de la population 2008-2019



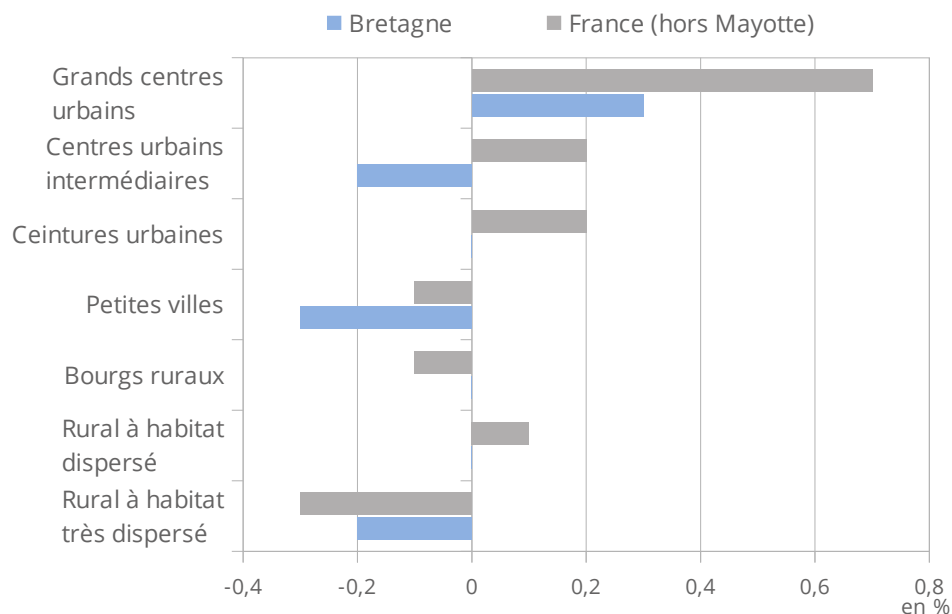
Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2019, État civil

Taux de croissance de la population dû au solde naturel ET AU SOLDE MIGRATOIRE APPARENT

RÉGION BRETAGNE

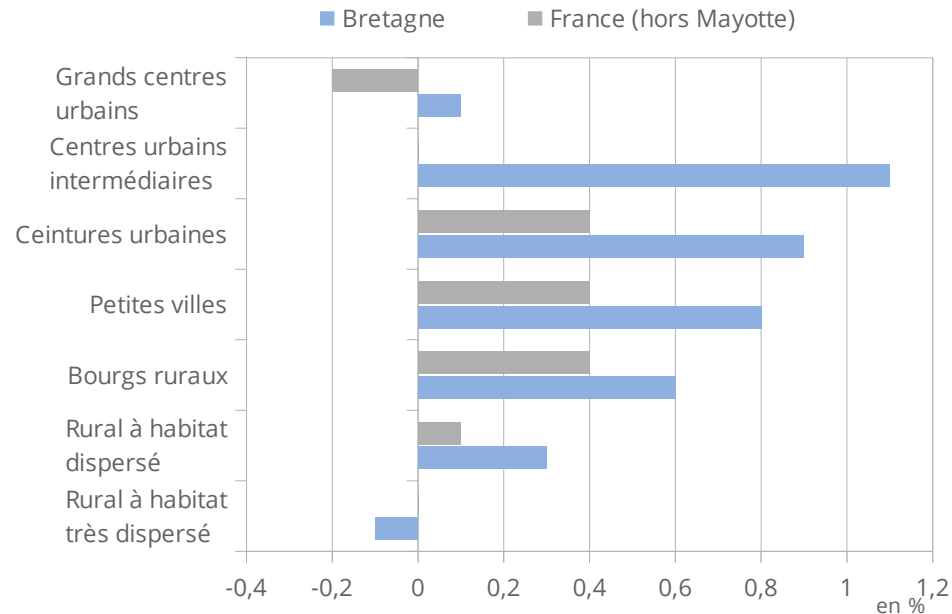
21

Taux de croissance dû au solde naturel 2008-2019

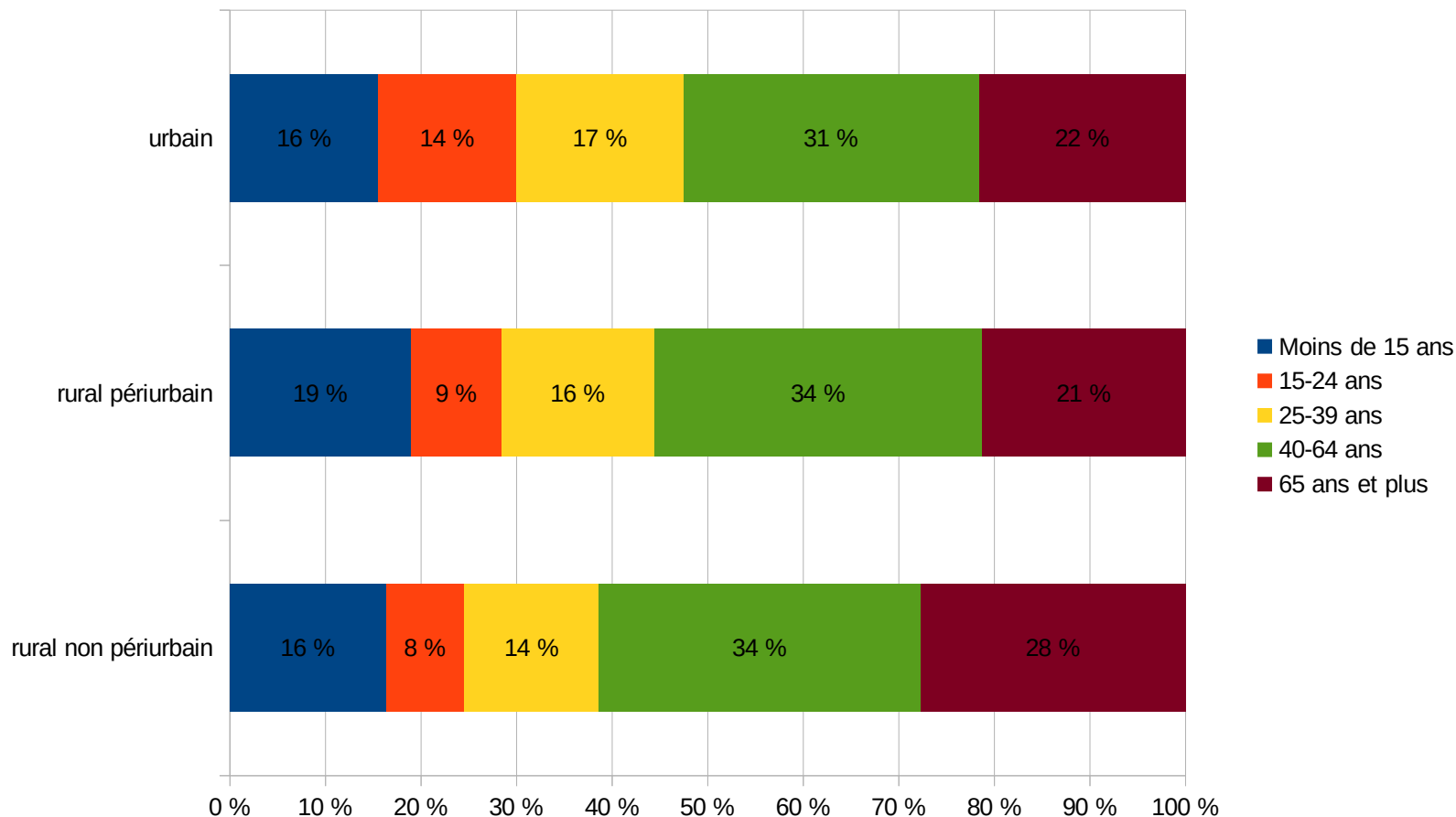


Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2019, État civil

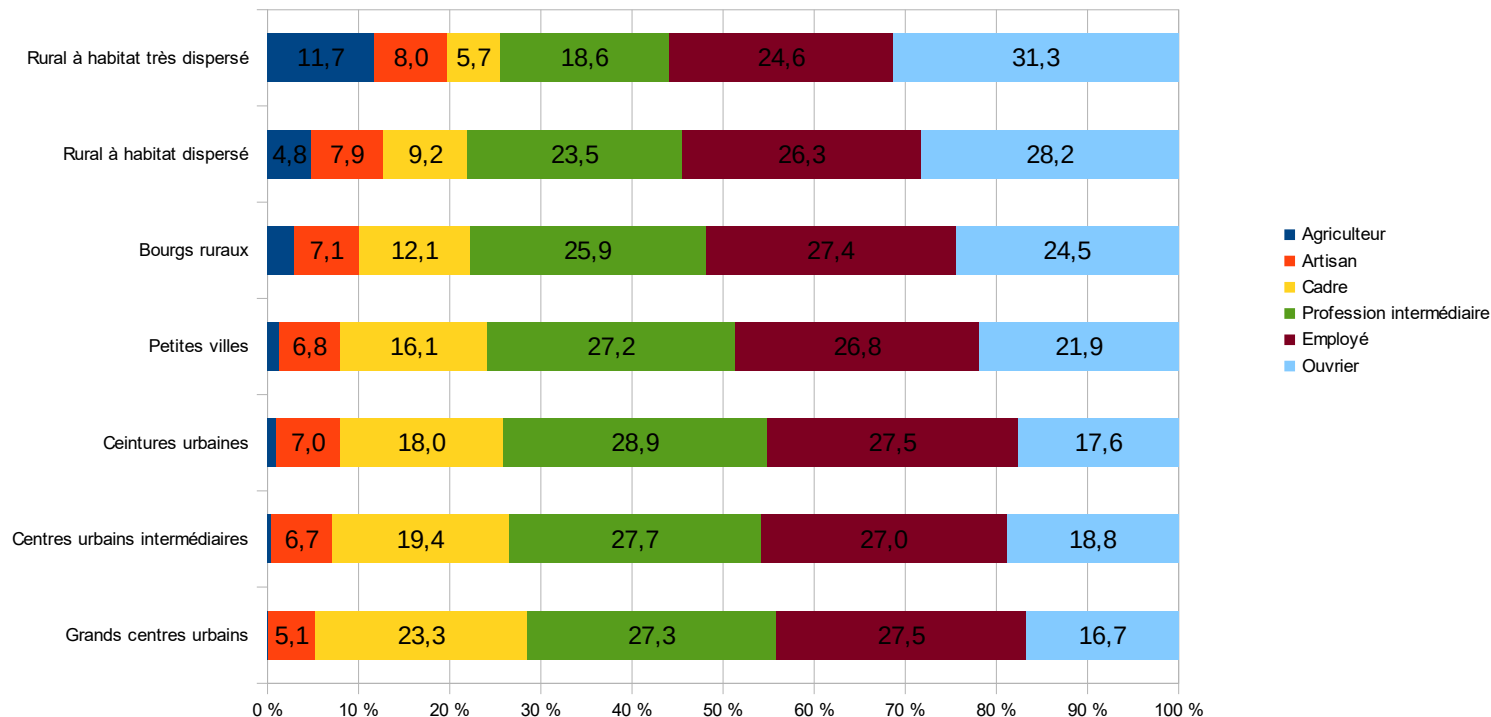
Taux de croissance dû au solde migratoire 2008-2019

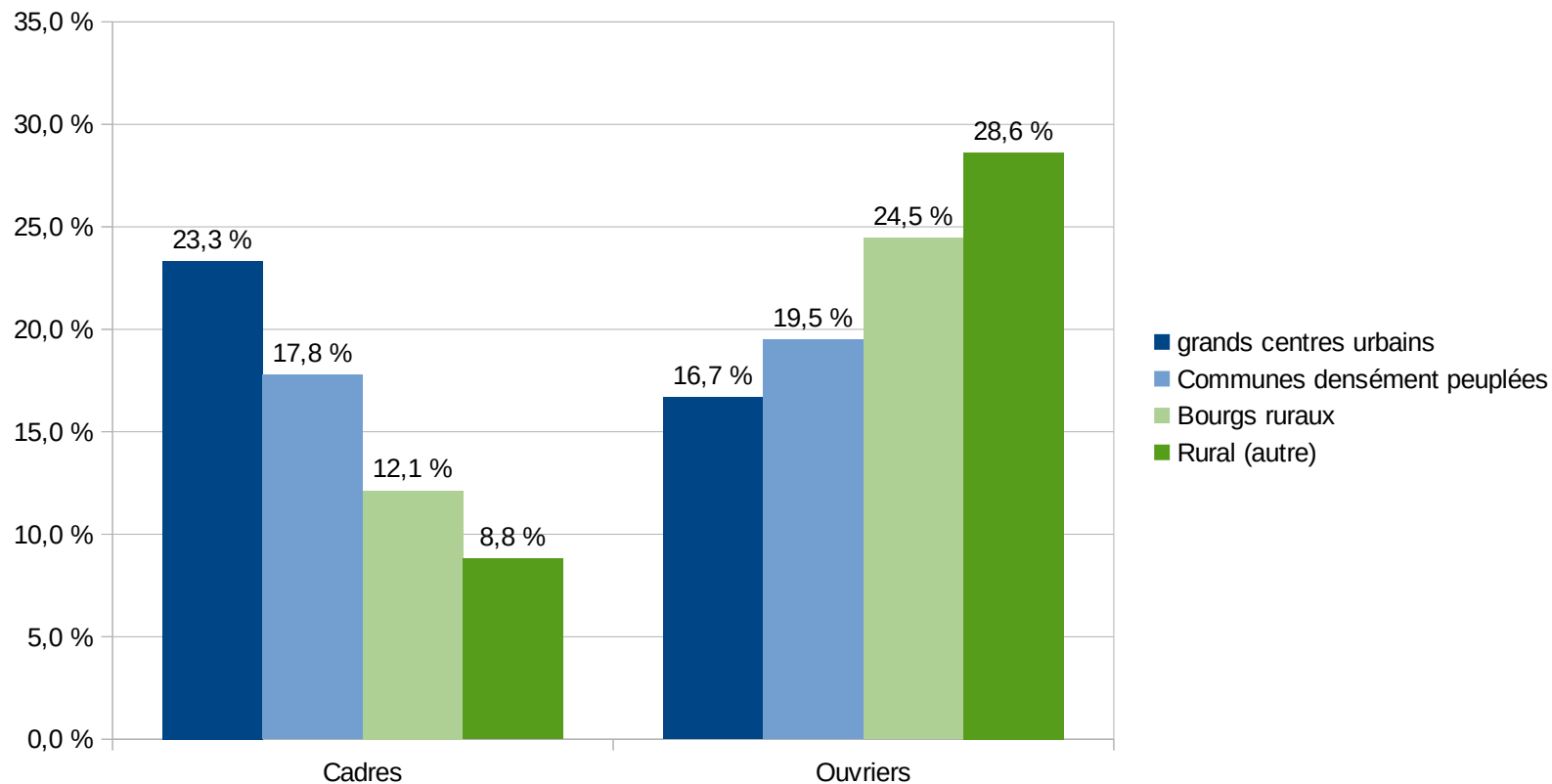


Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2019, État civil

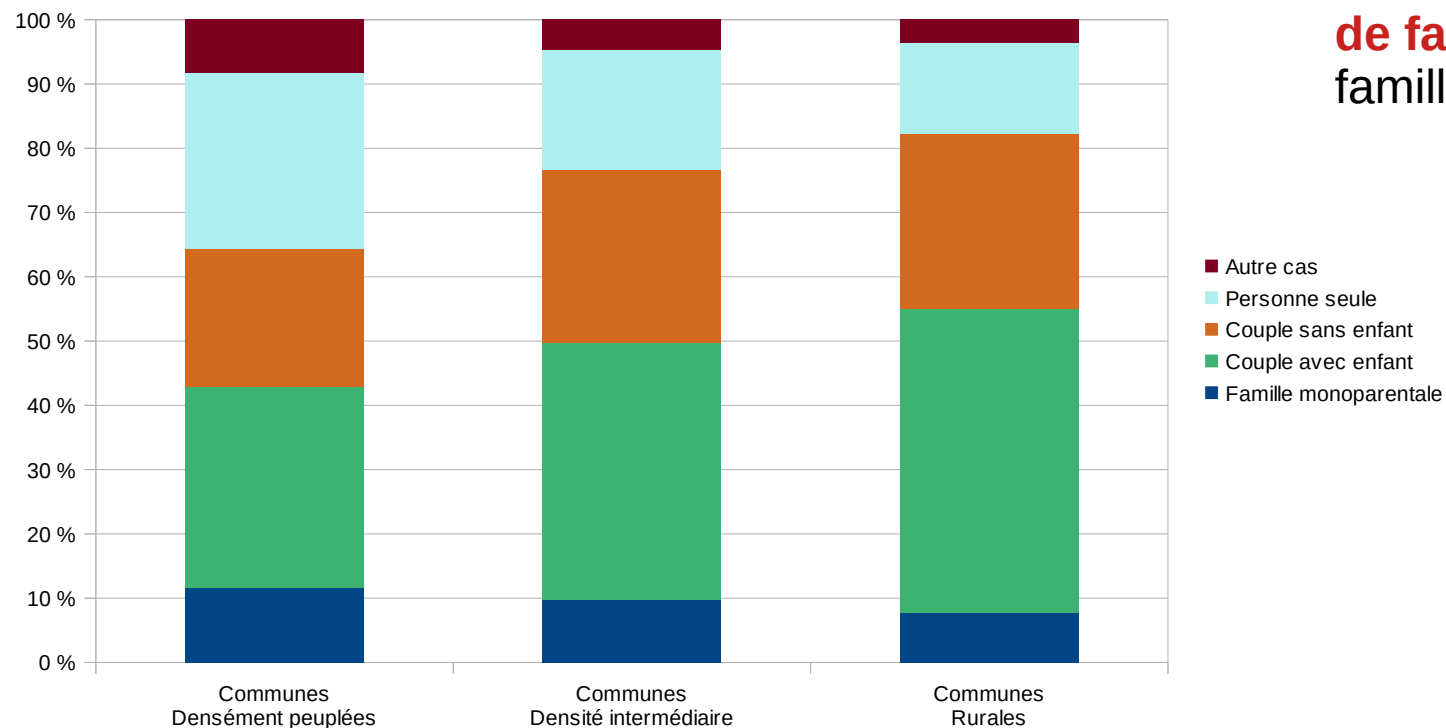


Répartition des résidents actifs bretons selon leur CS
2019





Répartition de la population selon le mode de cohabitation



Dans l'espace rural, **55 % de familles**, dont 7,8 % de familles monoparentales



Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Laurent Auzet

Chef de l'unité Études

Service des Études et de la Diffusion

02.99.29.34.34

laurent.auzet@insee.fr